

Stagiaire en santé environnementale (h/f) ***(Étudiant(e) en Master (Santé publique, Politiques territoriales, ou équivalent pour une durée de 6 mois)***

pour sa Direction de la prévention et protection de l'enfant et de la famille.

Le Département de l'Indre-et-Loire (CD37) a été **lauréat du projet de l'ARS/DREAL sur "la petite enfance et la santé environnementale"** dans le cadre du PRSE4 (Plan Régional Santé Environnement) 2024-2026. Ce projet ambitieux vise à améliorer globalement les risques liés à la santé environnementale, notamment :

- L'amélioration de la qualité de l'air intérieur.
- La réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.
- La sensibilisation des professionnels de la petite enfance et des familles aux enjeux de santé environnementale.

Le/la stagiaire recruté(e) jouera un rôle clé dans l'organisation et la coordination des actions de ce projet stratégique.

Il/elle sera accueilli(e) au sein du **service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)** : La PMI est une composante essentielle de la **Direction Déléguée Prévention et Petite Enfance**, elle-même rattachée à la **Direction Prévention et Protection de l'Enfant**. Ses missions incluent la promotion de la santé et du bien-être des enfants de moins de 6 ans et la famille.

Les équipes pluridisciplinaires de la PMI regroupent des médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes, psychologues, et autres professionnels dédiés à la petite enfance. Les actions sont coordonnées à l'échelle départementale et déployées via les Maisons des Solidarités.

Missions

A ce titre, vous serez chargé de :

❖ **Diagnostic initial**

- Coordonner un groupe de travail pour élaborer un questionnaire à destination des professionnels de la petite enfance, permettant d'identifier leurs besoins et connaissances en santé environnementale.
- Collecter et analyser les données recueillies.
- Rédiger un rapport détaillé pour présenter les résultats lors des réunions des Comités de Pilotage (COFIL) et des Comités Techniques (COTECH).

❖ **Coordination des instances de pilotage**

- Organiser et animer les réunions des COFIL et COTECH en collaboration avec les partenaires locaux et régionaux.
- Préparer l'ordre du jour, documenter les discussions et suivre les décisions prises.
- Faciliter la mise en œuvre des actions définies par les comités.

❖ Animation de groupes de travail thématiques

- Créer et gérer des groupes de travail axés sur les enjeux de santé environnementale et la petite enfance.
- Garantir une bonne communication et une coordination fluide entre ces groupes et les comités décisionnels.

❖ Conception de supports pédagogiques

- Aider à la conception et à la création de supports pédagogiques destinés aux professionnels de la petite enfance et aux familles.
- Veiller à la qualité, la pertinence et l'accessibilité des outils développés.

❖ Suivi et évaluation des actions

- Participer au suivi des actions déployées sur le terrain, recueillir les retours des bénéficiaires et analyser les résultats.
- Contribuer à l'élaboration des rapports intermédiaires et finaux pour documenter les avancées et les impacts du projet.

Compétences/Aptitudes

❖ Formation

En cours de formation en Master, dans l'un des domaines suivants :

- **Santé publique**, avec un intérêt pour la santé environnementale.
- **Politiques territoriales de solidarités et mode projet** (IEP, Faculté).

❖ Savoir-faire

- Coordination et animation de projets multi-acteurs.
- Analyse et synthèse des données qualitatives et quantitatives.
- Maîtrise des outils bureautiques pour la rédaction de rapports et documents de suivi.

❖ Savoir-être

- Rigueur, autonomie et capacité à s'organiser.
- Aptitude à travailler en équipe et à collaborer avec des partenaires divers.
- Sensibilité aux enjeux de la santé environnementale et de la petite enfance.

Conditions et modalités d'exercice

- **Durée : 6 mois** (période indicative : Avril 2024 - Septembre 2024, début possible avant ou après selon disponibilité)
- **Temps de travail** : Temps plein (100%)
- **Lieu** : Champs Girault, Tours, France
- **Encadrement** : Direction Déléguée Prévention et Petite Enfance
- **Rémunération** : selon réglementation en vigueur.